

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2018

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 30

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/11/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2018 (accusé de réception du 13/11/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Validation du Projet scientifique et culturel du musée des Beaux-Arts de Quimper

Il est proposé d'approuver le Projet scientifique et culturel du musée des Beaux-Arts avant sa transmission à la DRAC Bretagne, puis au Service des musées de France du Ministère de la Culture. Ce document est l'outil indispensable pour se pencher sur les acquis du musée et pour proposer de nouveaux objectifs en phase avec l'évolution de la société.

Reconnu comme un équipement culturel majeur de Bretagne, après une rénovation remarquable en 1993, le musée des Beaux-Arts de Quimper bénéficie de l'appellation Musée de France. Le Code du patrimoine, reprenant la loi relative aux musées de France de 2002, ainsi que la loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » de 2016, stipulent l'obligation légale pour tout Musée de France d'avoir rédigé un projet scientifique et culturel (PSC).

Le PSC, dont la validation conditionne l'obtention de soutiens de l'Etat, est défini comme un « document d'orientation précisant les objectifs scientifiques et culturels du musée, ainsi que les conditions et les moyens envisagés pour leur mise en œuvre, notamment en matière de collections, de personnels, de muséographie, d'éducation, de diffusion et de recherche ».

L'équipe du musée des Beaux-Arts de Quimper a donc rédigé le PSC afin de définir la vision et les orientations du musée pour les 5 à 10 ans à venir. Il a été conçu comme un document stratégique qui constitue un outil de pilotage de référence, en adéquation avec les objectifs de la collectivité.

Ce projet réaffirme l'importance du musée dans le paysage culturel local et régional mais aussi national, voire international. Il met en exergue la diversité et la richesse de ses collections et la spécificité de son fonds breton. Il réaffirme l'idée d'un musée ouvert à tous, dans une dynamique tant touristique que de proximité et interroge le fonctionnement et les moyens nécessaires à la poursuite de ces différentes missions.

Les propositions contenues dans ce document s'inscrivent dans la continuité des projets déjà mis en œuvre et apportent des innovations et des développements pour amplifier le rayonnement du musée, son ancrage dans la ville et son adéquation avec les nouvelles pratiques culturelles des visiteurs.

Trois axes forts ont été définis :

- Un musée, des collections : percevoir le monde, parcourir les siècles
- Un musée pour tous
- Pour une adéquation entre les missions et les moyens.

1. Les collections

D'une remarquable diversité et riche de plus de 10 000 œuvres, la collection du musée des Beaux-Arts de Quimper permet de traverser les époques et les grands mouvements de l'histoire de l'art. Il convient d'insister sur la forte dimension régionale de l'établissement qui présente le fonds breton le plus complet de France, entre grands tableaux de Salon du XIX^e siècle, Ecole de Pont-Aven et Bande noire.

Plusieurs objectifs ont été identifiés :

- Redéfinir et moderniser le parcours des collections dans un espace contraint : le recours à une étude de programmation, menée par un prestataire extérieur sur la base de la programmation scientifique de l'équipe du musée, semblerait pertinent afin d'étudier un nouveau schéma muséographique mettant en valeur les œuvres essentielles, tout en intégrant des dispositifs multimédias. Cette étude permettrait également la modernisation des espaces d'accueil et de boutique qui ne répondent plus aux normes d'accessibilité et d'ergonomie pour le personnel ;
- Poursuivre une politique d'acquisitions réfléchie et dynamique en cohérence avec les collections existantes ;
- Privilégier un plan pluriannuel de restaurations du fonds ancien ;
- Mutualiser les espaces de réserves avec les archives municipales et communautaires : dans le cadre de la relocalisation des archives dans un bâtiment à construire en périphérie de ville, une étude de programmation a été confiée à la SAFI (société d'aménagement du Finistère), incluant des espaces de réserves pour le musée ainsi que des ateliers d'encadrement et de menuiserie. Cette étude débutée en 2015 a rendu ses conclusions en 2018 pour un bâtiment innovant en matière d'économie d'énergie. D'ores et déjà, un lieu a été défini par le comité de pilotage. Ce nouvel espace mettrait fin à la location d'un espace de stockage situé ancienne route de Rosporden ne présentant plus les conditions de conservation idoines ;
- Stabiliser le climat (hygrométrie et température), point essentiel pour la conservation des œuvres : des travaux de rénovation des centrales de traitement d'air et d'étanchéité des toits sont programmés à court terme.

- Intensifier la mise en ligne des collections, tout en poursuivant l'édition d'ouvrages de qualité.
- Intégrer les ouvrages du centre de documentation du musée dans le SIGB (service intégré de gestion des bibliothèques) des médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale pour en faciliter une meilleure exploitation par les conservateurs, les étudiants et les chercheurs.

2. Un musée pour tous

Le musée des Beaux-Arts de Quimper a assis sa légitimité en matière de médiation et d'accessibilité comme en témoignent sa fréquentation et les prix qui lui ont été décernés (Patrimoine pour tous, CEDEA (Confédération Européenne des Experts d'Art) pour le site Internet, label Tourisme et Handicap, etc.)

Afin de conforter et développer ce rayonnement, les axes suivants sont proposés :

- Un musée, symbole de rayonnement pour son territoire : à partir de la collection permanente et des expositions temporaires, le musée a pour objectif de confirmer son ancrage local mais également de faire rayonner la ville au niveau national et international. Sa politique des publics privilégie autant l'ambition de « Quimper capitale culturelle bretonne » que des partenariats avec des musées nationaux et territoriaux ;
- La diversification des publics et de leur profil sociologique ;
- La participation active à l'éducation artistique et culturelle du jeune public du territoire. Une étude de la collectivité est en cours pour trouver des lieux adaptés à des espaces de médiation mutualisés avec la Maison du patrimoine ;
- La prise en compte de l'évolution des pratiques culturelles et notamment l'élaboration d'une stratégie numérique pour rendre plus accessibles à tous les publics les collections du musée ;
- Le musée en partage : améliorer les liens entre le musée et la population. La salle Lemordant pourrait être utilisée comme lieu de convivialité et de ressources (accès numérique aux œuvres en haute définition, création de son propre parcours, livre d'or numérique, partage sur les réseaux sociaux, mobilier de repos convivial...).

3. Pour une adéquation des missions et des moyens.

La sécurité et la sûreté constituent des points de vigilance pour l'équipe du musée.

En matière d'acquisitions, on peut souligner l'apport de l'association des amis du musée qui soutient l'enrichissement régulier de nos collections par des œuvres reconnues sur le plan national.

Quant au budget de fonctionnement, il privilégie les missions fondamentales du musée. La diversification des sources de financement, notamment par le biais du mécénat d'entreprise pourrait aider à maintenir les ambitions du PSC.

Une fois approuvé par le conseil municipal, la procédure légale de validation du PSC est la suivante : le PSC est transmis à la DRAC Bretagne pour avis. La DRAC se charge ensuite de le transmettre au Service des musées de France du ministère de la Culture pour avis également.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver le Projet scientifique et culturel du musée des Beaux-Arts de Quimper.